



**Décision n°04-2025**  
**Délégation de signature Direction des Soins**

LE DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER GEORGES DAUMEZON,

- Vu le Code de la Santé publique, et notamment son article L.6143-7 donnant compétence au directeur pour régler les affaires autres que celles qui sont énumérées au 1° à 15° et autres que celles qui relèvent de la compétence du conseil de surveillance énumérées à l'article L. 6143-1 notamment la conduite générale de l'établissement et l'autorité sur l'ensemble du personnel, ainsi que les articles D. 6143-33 et suivants du Code de la Santé Publique relatifs à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,
- Vu l'arrêté en date du 2 décembre nommant Monsieur Jean-Yves BOISSON en qualité de directeur de l'EPSM du Loiret Georges Daumézon à Fleury les Aubrais,
- Vu l'organigramme de la direction de l'EPSM du Loiret Georges Daumézon en date du 02 janvier 2025,

**DECIDE**

**Article I :** Une délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Philippe LASTENNET, directeur des soins, coordonnateur général des soins, à l'effet de signer au nom du directeur les actes administratifs de toute nature ressortissant aux attributions de la direction des soins et notamment :

- la mise en œuvre du projet de soins (autorisations de sorties, activités thérapeutiques, autorisations de séjour thérapeutique...) en partenariat étroit avec les acteurs concernés,
- les notes d'information relatives aux changements de service et les ordres de mission,
- les déclarations d'effectifs,

À l'exception des nominations, objectifs et évaluations des cadres supérieurs de santé.

**Article II :** En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe LASTENNET, Madame Alexandra PARIS, cadre supérieure de santé reçoit délégation de signature dans les conditions précitées à l'article I.


**Article III :** la présente décision sera notifiée aux intéressés, affichée dans l'établissement, publiée au recueil des actes administratifs du département du Loiret et sera communiquée, pour information au conseil de surveillance et au trésorier de l'établissement.

Le Directeur,

  
Jean-Yves BOISSON



Date et signatures des déléguaires  
Précédé de la mention manuscrite reçu le

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Mention et signature</b>
M. Philippe LASTENNET	Directeur des soins Coordonnateur général des soins	Reçu le 02/01/2025 
Madame Alexandra PARIS	Cadre supérieure de santé à la direction des soins	Reçu le 6/01/25 